



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2021

Présidence : Yves CRISTIN

Secrétaire de séance : Georges PICOT

Présents : Mmes Laurence BOUCHARD, Isabelle DUCHEMIN, Nadine de LAJUDIE, Anabela FOREY, Florence PROST, Rachel VITTE

Mrs. Yves CRISTIN, Olivier FERNANDEZ, Patrick FOURNIER, Arnold MORANDAT, Georges PICOT

Excusés : Antoine SCHERMESSE SCHOFF (pouvoir à Olivier FERNANDEZ), Frédérique LECLERE (pouvoir à Yves CRISTIN), Mohammed ZAHID, Clément SULPICE

Lors de la séance du **21 octobre 2021 à 20h15**, le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Yves CRISTIN à la salle des fêtes de Lent, a étudié les dossiers suivants :

1- **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 23 septembre 2021**

- 2- **Décision modificative n°1** : Le Maire rappelle à l'assemblée que suite au changement de logiciel en fin d'année dernière, la récupération des données a été impactée d'erreurs diverses, notamment en ce qui concerne les immobilisations.

De ce fait, il est nécessaire de délibérer pour équilibrer les diverses sections et mettre en conformité notre budget. Des écritures d'ordre sont donc à effectuer selon le tableau ci-dessous :

	DEPENSES		RECETTES	
INVESTISSEMENT	2804111-040	210 €	28031-040	972.64 €
			021	-762.64 €
FONCTIONNEMENT	6811-042	972.64 €	7811-042	210 €
	023	-762.64 €		

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ACCEPTÉ la décision modificative ci-dessus

CHARGE le Maire d'établir les mandats et titres correspondants.

- 3- **Tarif 2021 du repas CCAS** : Le Maire informe l'assemblée, que dans le cadre du CCAS, une fois par an, toutes les personnes de plus de 70 ans sont conviées à un repas et un spectacle à la salle des fêtes de Lent.

Pour les personnes qui les accompagnent une participation d'un montant de 20 € leur est demandée et pour les bénévoles, la participation était de 12 €.

Monsieur le Maire propose de revoir ces tarifs et de les fixer comme suit :

- Pour les accompagnateurs 20 €
- Pour les bénévoles 15 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

CONFIRME et FIXE le prix du repas à 20 € pour les personnes accompagnantes, et pour les bénévoles le prix du repas à 15 €.

- 4- **ETUDE pour l'aménagement de la traversée du village** : une convention a été transmise par l'agence 01 pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour un montant de 5 400 € HT comprenant, l'étude de faisabilité sur la baisse des vitesses et l'aménagement global de la traversée du village. Le conseil municipal donne un avis favorable sous réserve des aides accordées. Ce montant sera inscrit au budget 2022.

- 5- **ETUDE pour l'éclairage de la salle des fêtes** : un devis a été reçu pour la restructuration de l'éclairage intérieur et extérieur de la salle des fêtes pour un montant de 4 800 € HT. Le conseil municipal donne un avis favorable sous réserve des aides accordées. Ce montant sera inscrit au budget 2022.

6- Tarif centre de loisir : le conseil municipal donne un avis favorable pour que les commerçants de la commune ayant des enfants puissent bénéficier du même tarif que les habitants.

7- Questions diverses :

- Dates à retenir :
 - Prochain conseil le 25 novembre 2021
 - Marché de Noël le 27 novembre 2021
 - Repas du CCAS le 4 décembre 2021
 - Vœux du Maire le 5 janvier 2022 à 19h

Séance levée à 22 h